



COMMUNE DE  
**St-Légier-La Chiésaz**  
CONSEIL COMMUNAL

Le 27 juin 2017

**Préavis N° 8/2017** concernant la gestion et les comptes 2016 de la Communauté intercommunale d'équipements du Haut-Léman (CIEHL)

**EXTRAIT**

Du procès-verbal de la séance du conseil communal de St-Légier - La Chiésaz du 26 juin 2017 présidée par Madame Gabrielle Pasche, présidente.

Le conseil communal de St-Légier-La Chiésaz,

vu le préavis N°8/2017,

ouï le rapport de la commission chargée de son étude,

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

**a accepté à l'unanimité, les conclusions du préavis municipal, à savoir :**

- Approuver les comptes et le bilan de la CIEHL pour 2016
- Donner décharge au conseil administratif de son mandat pour l'exercice 2016

Ainsi délibéré et voté en séance du conseil communal du 26 juin 2017.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

La présidente La secrétaire

  
Gabrielle Pasche

  
Severine Rotondo

